

LIGUE DE BRETAGNE DE BADMINTON

Commission Régionale Jeunes

Règlement Régional Jeunes Saison 2011/2012

SOMMAIRE

Introduction : la Commission Régionale Jeunes (p. 2)

- 1- Composition
- 2- Domaines d'action
- 3- Organisation du Trophée Régional Jeunes
- 4- La Politique Jeunes de la Ligue

A / Le Trophée Régional Jeunes (p. 3)

- 1- Conditions générales
 - a- Objectifs
 - b- L'accès aux compétitions
 - c- Catégories d'âge
 - d- Surclassement
 - e- Licences
 - f- Tenue vestimentaire
- 2- Déroulement du Trophée Régional Jeunes (p. 4)
 - a- Circuit
 - b- Manches qualificatives de simples
 - c- Classement Régional Jeunes
 - d- Manches sélectives de doubles
 - e- Championnats de Bretagne Jeunes Simples et Doubles
- 3- Conditions matérielles (p. 5)
 - a- Calendrier
 - b- Tableaux
 - c- Sélection
 - d- Horaires
 - e- Terrains
 - f- Volants
 - g- Matches
 - h- Règlement
 - i- Forfaits
- 4- Organisation d'une manche (p. 9)
 - a- Attribution des manches
 - b- Juge Arbitrage
 - c- Demande d'autorisation de tournoi
 - d- Invitations
 - e- Tableaux
 - f- Frais d'inscription
 - g- Volants
 - h- Arbitrage
 - i- Restauration
 - j- Produits divers
 - k- Récompenses
 - l- Presse

B / Les Stages Régionaux Jeunes Elite (p. 13)

- 1- Organisation générale
- 2- Stage de Rentrée
- 3- Stages d'Eté, de Toussaint, de Noël, d'Hiver et de Pâques

C / Les Compétitions Nationales Jeunes (p. 14)

- 1- Organisation générale
- 2- L'Equipe Ligue
- 3- Les Equipes Codep
- 4- Les Trophées Nationaux Jeunes
- 5- Les Trophées Interrégionaux Jeunes
- 6- Les Championnats de France Jeunes

D / Le Championnat de Bretagne Intercodep (p. 16)

- 1- Conditions générales
 - a. Nature et fonction
 - b. Participation
 - c. Refus de sélection
 - d. Catégories d'âge
 - e. Surclassement
 - f. Licences
 - g. Volants
 - h. Tenue vestimentaire
 - i. Matches
 - j. Horaires
 - k. Règlement
- 2- Organisation (p. 17)
 - a. Attribution de la compétition
 - b. Juge Arbitrage
 - c. Demande d'autorisation de tournoi
 - d. Invitations
 - e. Frais d'inscription
 - f. Déroulement de la compétition
 - g. Arbitrage
 - h. Restauration
 - i. Produits divers
 - j. Récompenses
 - k. Presse

E / Le Championnat Régional Jeunes par Equipes (p. 20-21)

Introduction : la Commission Régionale Jeunes

Composition de la Commission Régionale Jeunes

La Commission Régionale Jeunes est dirigée par un responsable, élu au comité directeur de la Ligue, et se compose de 4 responsables départementaux (un par codep) et de toute autre personne licenciée se portant candidat pour en faire partie. Y interviennent également le Président de la Ligue le responsable du Pôle Espoir de Dinard, les salariés de la Ligue ayant des missions auprès des jeunes, les responsables des commissions concernées et de l'Equipe Technique Régionale.

Domaines d'action de la Commission Régionale Jeunes

Ses domaines d'action sont : le Trophée Régional Jeunes, les Stages Régionaux Jeunes, les déplacements Ligue sur les Compétitions Nationales Jeunes, le Championnat de Bretagne Intercodep et le Championnat Régional par Equipes Jeunes. Elle propose également la politique jeunes de la Ligue et met en place la politique définie par le Comité Directeur de la Ligue.

Organisation du Trophée Régional Jeunes

Le Trophée Régional Jeunes est organisé par la Ligue de Bretagne de Badminton sous la responsabilité de la Commission Régionale Jeunes. Celle-ci régleme la compétition, attribue les différentes manches, établit les sélections, tableaux et classements et tranche les éventuels litiges en accord avec le Comité Directeur de la Ligue. Elle travaille en partenariat avec les codep (responsables départementaux), les clubs organisateurs, les autres commissions concernées et le secrétariat de la Ligue.

La Politique Jeunes de la Ligue

La politique jeunes de la Ligue s'inscrit dans le cadre du projet de développement de la Ligue. Elle est définie par la Commission Régionale Jeunes et est discutée et adoptée par le Comité Directeur de la Ligue de Bretagne de Badminton. Le règlement du Trophée Régional Jeunes doit tenir compte de l'évolution de cette politique.

A / LE TROPHEE REGIONAL JEUNES

A1 / Conditions générales

Objectifs

Les objectifs de ce Trophée Régional Jeunes sont :

- la promotion du badminton chez les jeunes
- la volonté de faire progresser le niveau de jeu afin de dégager une élite régionale
- l'attribution des titres régionaux jeunes en simple et en double
- la sélection de joueurs en vue de participer aux stages régionaux jeunes, aux Trophées Interrégionaux Jeunes, aux Trophées Nationaux Jeunes et aux Championnats de France

L'accès aux compétitions

Les différentes compétitions sont ouvertes aux joueurs titulaires d'une licence FFBA D compétition pour la saison en cours en règle à la date de la sélection Ligue. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton, par l'un des quatre Comités Départementaux bretons ou par la Ligue de Bretagne de Badminton.

Catégories d'âge

Poussins : joueurs nés en 2001 ou après

Benjamins : joueurs nés en 1999 et 2000

Minimes : joueurs nés en 1997 et 1998

Cadets : joueurs nés en 1995 et 1996

Juniors : joueurs nés en 1993 et 1994

Surclassement

Un surclassement ne pourra être possible que suite à une victoire à une manche de Trophée Régional Jeunes en catégorie Elite. Il sera alors automatique sur la manche suivante en catégorie Espoir, sous réserve des autorisations médicales fixées par le règlement médical. Aucun surclassement ne pourra être possible sur le TRJ Simples 1, les TRJ Doubles 1 et 2 et la finale régionale jeunes. Le surclassement des joueurs poussins ne pourra être possible que sur demande expresse du joueur concerné après avis favorable de la Commission Régionale Jeunes, qui en définira les conditions, et sous réserve des autorisations médicales nécessaires.

Licences

Pour participer à une manche du Trophée Régional Jeunes, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition.

Tenue vestimentaire

Tout joueur participant à une manche du Trophée Régional Jeunes devra porter sur le terrain une tenue conforme au règlement F. F. BA. Le port de tenues de club ou de codep est préconisé.

A2 / Déroulement du Trophée Régional Jeunes

Circuit

Le Trophée Régional Jeunes se déroule sur 7 manches organisées tout au long de la saison sportive :

- quatre manches qualificatives de simples sur un jour chacune
- deux manches sélectives de doubles sur un jour chacune
- une finale régionale de simples et de doubles sur deux jours

Manches qualificatives de simples (TRJ Simples 1-2-3-4)

Quatre manches qualificatives de simples sont organisées. Chacune d'entre elles concernera quatre catégories d'âge (poussins, benjamins, minimes et cadets). Pour les catégories Benjamins et Minimes un tableau Elite et un tableau Espoir sont ouverts à chacune de ces manches.

A l'issue de ces quatre manches, un classement régional jeunes est établi, qui permet de déterminer les joueurs sélectionnés pour la finale régionale de simples.

Classement Régional Jeunes

Le classement régional jeunes permet de déterminer les joueurs qualifiés pour la finale régionale de simples. Il est établi à partir des résultats obtenus sur l'ensemble des 4 manches qualificatives. Les points sont totalisés dans la catégorie d'âge d'origine du joueur concerné y compris lorsqu'ils ont été marqués dans une catégorie supérieure. Les points obtenus par un joueur dans une catégorie d'âge supérieure seront multipliés par 2. En cas de double surclassement, ils seront multipliés par 3. En cas d'égalité entre deux joueurs, ils seront départagés sur la base du CNPP à la date du classement.

Barème des points

	ELITE	ESPOIR
Vainqueur	150 points	60 points
Finaliste	120 points	40 points
Demi Finaliste	80 points	30 points
3 ^{ème} de poule	60 points	20 points
4 ^{ème} de poule	40 points	10 points

Pour les catégories Poussins et Cadets, le tableau unique se verra attribuer les points d'un tableau Elite.

Manches sélectives de doubles (TRJ Doubles 1-2)

Deux manches sélectives de doubles sont organisées. Chacune d'entre elles concernera quatre catégories d'âges (poussins, benjamins, minimes et cadets). Ces manches ne donnent lieu à aucun classement.

Championnats de Bretagne Jeunes Simples et Doubles (CBJ)

La finale régionale jeunes est la dernière manche du Trophée Régional Jeunes. Elle attribue les titres de Champion de Bretagne de Simples et de Doubles pour la saison en cours. Cette finale concerne les poussins, les benjamins, les minimes, les cadets et les juniors.

A3 / Conditions matérielles

Calendrier

Le calendrier du Trophée Régional Jeunes est établi pour la saison suivante par la Commission Régionale Jeunes en fonction du calendrier national jeunes en fin de chaque saison sportive.

Tableaux

Le nombre de joueurs et de matchs pour chaque manche est fixé par ce règlement.

Manches qualificatives de simples

Catégorie	Tableaux	Nombre de joueurs	Forme du tableau	Nombre de sortants par poule	Phases finales
Poussins	Tableau Unique	12	4 poules de 3	2	Quarts de finales, demi-finales, finale *
Benjamins	Elite / Espoir	16	2 poules de 4 par tableau	2	Demi-finales, finale *
Minimes	Elite / Espoir	16	2 poules de 4 par tableau	2	Demi-finales, finale *
Cadets	Tableau Unique	12	4 poules de 3	1*	Demi-finales, finale**

*En Poussins, Benjamins et Minimes, quel que soit la forme du tableau (poules de 3 par exemple), le nombre de sortants par poule sera de 2.

** En Cadets, si le nombre de poules est inférieur à 4, des deuxièmes de poule pourront être qualifiés afin que des demi-finales puissent être organisées : le meilleur deuxième s'il y a 3 poules ou bien les deux deuxièmes s'il y a deux poules.

Manches sélectives de doubles

Chaque catégorie d'âge comprend 3 tableaux : double hommes, double dames et double mixte. Les tableaux de doubles hommes et de doubles dames se composent de 6 paires réparties en 2 poules de 3. Pour le TRJ Doubles 1, à l'issue des poules, les deux premières paires de chaque poule sont qualifiées pour les demi-finales, dont les vainqueurs s'affrontent en finale. Pour le TRJ Doubles 2, seule la première paire de chaque poule est qualifiée pour la finale. Les tableaux de doubles mixtes se composent de 12 paires réparties en 4 poules de 3. Pour le TRJ Doubles 1, la première paire de chaque poule est qualifiée pour les demi-finales, dont les vainqueurs s'affrontent en finale. Pour le TRJ Doubles 2, les deux premières paires de chaque poule sont qualifiées pour les quarts de finale, dont les vainqueurs s'affrontent en demi-finales, qui désignent les finalistes. Il n'y a pas de match pour la troisième place dans aucun des tableaux ou des manches.

Finale régionale jeunes

Pour la finale régionale jeunes, cinq tableaux sont ouverts dans chaque catégorie d'âge : simple hommes, simple dames, double hommes, double dames et double mixte. Chaque tableau comprend 12 joueurs (ou 12 paires) réparti(e)s en 4 poules de 3 avec un seul sortant par poule. Les joueurs (ou paires) qualifié(e)s s'affrontent en demi-finales puis en finale. Il n'y a pas de match pour la troisième place. Un(e) seul(e) joueur (paire) est donc qualifié(e) afin de limiter le nombre de matchs joués sur le week-end par les joueurs engagés sur les 3 tableaux. Les joueurs inscrits sur un seul tableau peuvent donc ne disputer que deux matchs. Le nombre de sortants par poule pourra être augmenté en fonction des catégories d'âge et des disciplines, à condition de respecter les règlements en vigueur (nombre de matchs par joueur par journée) et si cela ne pénalise pas l'organisation de la compétition (horaires de fin des matchs le samedi soir et le dimanche après-midi).

Pour toutes les manches, les têtes de série sont désignées sur la base du CNPP. Par ailleurs, les tirages au sort tiennent compte d'une répartition équilibrée des départements, afin de limiter les matchs entre les joueurs d'un même département. Pour les manches qualificatives, le CNPP de référence sera celui de la sélection Ligue (un mois avant). Pour la finale, le CNPP de référence sera celui du lundi précédant la compétition.

Sélection

Exemption. Pour les manches qualificatives de simples et de doubles, la Ligue de Bretagne de Badminton exempté en début de saison un certain nombre de joueurs, qui seront qualifiés directement pour la finale régionale jeunes. Ces derniers peuvent choisir de ne pas y participer pour disputer une compétition de niveau national. Ces joueurs sont les membres de l'Equipe Ligue participant aux étapes des Trophées Elite Jeunes, auxquels peuvent s'ajouter les membres de Pôle Espoir, Pôle France, Collectif France ou Equipe de France. Des exemptions en cours de saison peuvent être validées dans les mêmes conditions.

TRJ Simples 1-2-3-4. Pour la première manche qualificative de simples, le secrétariat de la Ligue établit un mois avant une sélection Ligue. Celle-ci désigne les 8 joueurs titulaires et les 4 joueurs remplaçants de chaque tableau Elite, sur la base du CNPP à la date de la sélection, ainsi que 4 Poussins, 4 Poussines, 8 Cadets et 8 Cadettes. Elle est ensuite communiquée aux 4 responsables départementaux de la Commission Régionale Jeunes. Ceux-ci établissent une sélection départementale afin de composer les tableaux Espoir. Chaque Codep peut sélectionner 2 joueurs par tableau Espoir, sachant que les remplaçants des tableaux Elite sont prioritaires, ainsi que 2 Poussins, 2 Poussines, 1 Cadet et 1 Cadette. Les autres critères de sélection sont laissés à l'appréciation des responsables départementaux. Des remplaçants peuvent également être proposés afin de combler les places laissées vacantes par les autres départements. Si le nombre de remplaçants est supérieur au nombre de places vacantes, ceux-ci seront retenus sur la base du CNPP à la date de la sélection Ligue. Les responsables départementaux doivent également convoquer tous les joueurs de la sélection Ligue. Une semaine avant la date de la manche, chaque responsable doit envoyer au secrétariat de la Ligue sa sélection départementale comprenant les joueurs sélectionnés par la Ligue ayant confirmé leur participation et les joueurs convoqués par leur Codep. En Elite, les remplacements sont effectués en tenant compte de l'ordre des remplaçants. La sélection complète des quatre départements est ensuite transmise aux membres de la Commission Régionale Jeunes. Tout désistement doit ensuite être signalé à la Commission directement par le responsable départemental. Les remplaçants éventuels seront alors convoqués par leur responsable départemental.

Les mêmes principes de sélection s'appliquent pour les trois autres manches qualificatives de simples. Mais à partir du TRJ Simples 2, pour les benjamins et les minimes, le vainqueur de la manche précédente est sélectionné d'office dans le tableau supérieur (Espoir => Elite ; Elite => Espoir de la catégorie d'âge supérieure). Exemples :

- Benjamins Espoir => Benjamins Elite
- Benjamins Elite => Minimes Espoir
- Minimes Elite => Cadets (tableau unique)

Concernant les cadets, le vainqueur d'une manche qualificative de simples est qualifié directement pour la finale régionale jeunes. Il est alors exempté des manches qualificatives de simples suivantes, sauf s'il demande à y participer.

Par ailleurs, tout joueur jouant dans une catégorie d'âge supérieure à la sienne se verra maintenu dans ce tableau pour la manche suivante s'il parvient au moins en demi-finale. S'ils jouent en Espoir, ces joueurs occuperont le ou les quotas de leur département. Pour tous, le double surclassement n'est pas autorisé.

Pour les Benjamins et les Minimes, dans les situations exceptionnelles où le nombre de joueurs qualifiés serait supérieur au nombre de places disponibles, les tableaux concernés pourront être passés de 8 à 9 joueurs, après avis favorable du responsable de la Commission Régionale Jeunes et du juge arbitre de la compétition.

TRJ Doubles 1-2. Pour les manches sélectives de doubles, la sélection Ligue établie un mois à l'avance comprend 2 paires de doubles hommes, 2 paires de doubles dames et 4 paires de doubles mixtes par catégorie d'âge. Chaque responsable départemental doit convoquer les joueurs de la sélection Ligue et communiquer dans les mêmes conditions et délais que pour les manches qualificatives de simples une sélection départementale, composée d'une paire de double hommes, d'une paire de double dames et de 2 paires de doubles mixtes.

Finale Régionale Jeunes. Pour la finale régionale jeunes, le secrétariat établit un mois avant la date de la finale une sélection qui comprend :

- en simple pour les poussins, benjamins, minimes et cadets, les joueurs exemptés des manches qualificatives auxquels s'ajoutent les joueurs qualifiés dans l'ordre du classement régional jeunes afin de désigner 12 titulaires et 4 remplaçants
- en simple pour les juniors, les membres de Pôle France ou Pôle Espoir et les joueurs participant au Championnat de France Juniors. La sélection est complétée sur la base du CNPP afin de désigner 12 titulaires et 4 remplaçants

Cette sélection est communiquée aux clubs concernés, aux responsables départementaux et, sous la forme d'une convocation, aux joueurs, qui doivent confirmer leur présence ou leur absence auprès du secrétariat de la Ligue.

Peuvent alors s'inscrire les 12 joueurs sélectionnés de chaque catégorie d'âge, mais des inscriptions libres sont également ouvertes. Si le nombre d'inscrits est supérieur à 12 dans une catégorie, les joueurs seront retenus selon 3 critères dans l'ordre ci-dessous :

- 1- la sélection établie par le secrétariat de la Ligue
- 2- le Classement Régional Jeunes
- 3- le Classement National Permanent par Points.

Les tableaux de doubles se déroulent sur inscriptions libres. Peuvent s'y inscrire tous les joueurs respectant les critères définis dans le chapitre A1, qu'ils soient retenus en simple ou pas. Ces inscriptions pourront se faire jusqu'au vendredi précédant la compétition, chaque tableau de double comprenant au maximum 12 paires. Si le nombre de paires inscrites est supérieur au nombre de places disponibles, les paires seront retenues sur la base de l'addition des moyennes des deux joueurs dans la discipline concernée. La sélection définitive est ensuite validée, diffusée auprès du responsable régional, des responsables départementaux et des clubs concernés. Les responsables départementaux doivent enfin tenir informés les joueurs retenus ou non de leur situation.

Refus de sélection. Les sélections Ligue comme les sélections départementales ne sont pas obligatoires. Un joueur a le droit de la refuser. Mais il ne sera autorisé à participer à aucune

autre compétition à ces mêmes dates, sauf convocation au sein d'un Pôle Espoir, d'un Pôle France, d'un Collectif France ou d'une Equipe de France pour participer à un stage ou à une compétition nationale ou internationale ou participation aux Interclubs Nationaux Seniors.

Horaires

Cette compétition concernant des jeunes et étant organisée au niveau régional, le début des matchs est fixé pour toutes les manches à 10 h 00. Cette compétition pourra avoir lieu le samedi ou le dimanche. Les joueurs seront convoqués une demi-heure avant le début des rencontres. Chaque manche devra se terminer au plus tard à 18 h 00 (fin du dernier match). Pour la finale régionale jeunes, les matchs pourront se terminer à 20 h 00 le samedi et débiter à 9 h 00 le dimanche. La confection des tableaux et de l'échéancier doit prendre en compte ces horaires. Le juge arbitre doit les valider avant diffusion auprès du club organisateur.

Terrains

Le nombre de terrains nécessaire à l'organisation de chacune des manches est fixé par le cahier des charges ci-dessous.

Manches	TRJ S 1	TRJ S 2	TRJ S 3	TRJ S 4	TRJ D 1	TRJ D 2	CBS
Nombre de	Qualifs Simples P-B-M-C	Qualifs Simples P-B-M-C	Qualifs Simples P-B-M-C	Qualifs Simples P-B-M-C	Qualifs Doubles P-B-M-C	Qualifs Doubles P-B-M-C	Finale Simples et Doubles P-B-M-C-J
Tableaux	12	12	12	12	12	12	25
Joueurs	112	112	112	112	96	96	240
Matches	188	188	188	188	132	132	375
Terrains	12	12	12	12	9	9	12

Pour une organisation sur plusieurs salles, la salle principale ne devra pas être distante de plus de 20 minutes des autres salles, où les matchs pourront débiter une demi heure plus tard.

Pour les poussins, les matchs se disputeront sur des terrains sans le couloir du fond et avec des filets tendus à 1.40 m (1.372 au centre).

Volants

Les matchs se disputeront avec des volants plastiques de type YONEX MAVIS 300 ou 370 ou des volants plumes selon les tableaux.

Tableaux	Elite	Espoir	Doubles
Poussins	Plastiques		Plastiques
Benjamins	Plumes	Plastiques	Plumes
Minimes	Plumes		Plumes
Cadets	Plumes		Plumes
Juniors	Plumes		Plumes

Le type et la marque des volants utilisés pour chaque manche devront être précisés dans la demande d'autorisation de tournoi. A défaut, les volants autorisés seront des volants agréés FFBA.

Matches

Les matches se disputeront en deux sets gagnants de 21 points pour tous les tableaux et toutes les catégories d'âge.

Règlement

Le règlement général des compétitions de la FFBA s'appliquera pour tous les points non développés dans ce règlement. Le juge arbitre veillera au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

Forfaits

Tout forfait (absence ou retard) sera sanctionné d'une défaite par W.O. et devra être justifié dans un délai de 5 jours auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton. A défaut de justificatif, le joueur s'expose à une suspension de toute compétition de 2 mois. En cas de récidive, la suspension pourra être portée à 6 mois. Par ailleurs, tout forfait non justifié sera pénalisé de points négatifs au classement régional jeunes (- 60 points). Le responsable départemental concerné sera informé de l'évolution de la situation des joueurs forfaits.

A4 / Organisation d'une manche

Attribution des manches

Les différentes étapes du Trophée Régional Jeunes sont attribuées sur candidatures des codep mais de façon à ce que chaque département en accueille deux, en prenant en compte le Championnat de Bretagne Intercodep.

Le TRJ Simples 1 est attribué à chaque département en respectant la rotation annuelle suivante : 2011/2012 Ille-et-Vilaine ; 2012/2013 Finistère ; 2013/2014 Côtes d'Armor ; 2014/2015 Morbihan.

La finale régionale jeunes est attribuée à chaque département en respectant la rotation annuelle suivante : 2011/2012 Finistère ; 2012/2013 Morbihan ; 2013/2014 Ille-et-Vilaine ; 2014/2015 Côtes d'Armor.

Les clubs organisateurs postulent auprès de leur département, qui les désigne auprès du secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Juge Arbitrage

Les juges arbitres des différentes manches sont désignés par la Commission Régionale d'Arbitrage le plus vite possible à partir du moment où les manches ont été attribuées aux départements. Ils sont convoqués par le secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Les frais de restauration des juges arbitres (et d'hébergement pour la finale régionale jeunes) sont entièrement à la charge du club organisateur. L'indemnité et les frais de déplacements (à hauteur d'un aller-retour par compétition) du Juge Arbitre titulaire sont à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton. Un juge arbitre adjoint est obligatoire. Il est intégralement à la charge du club organisateur. Il pourra être stagiaire et être licencié au club organisateur. Son identité et ses coordonnées devront être précisées au moment de la demande d'autorisation de tournoi.

Demande d'autorisation de tournoi

Une demande d'autorisation de tournoi devra être faite par le club organisateur sur Poona au plus tard trois mois avant la date de la manche. Un numéro d'autorisation sera délivré au club organisateur par la Commission Régionale d'Autorisation des Tournois.

Une copie du présent règlement sera expédiée au club organisateur, qui sera informé de la sélection Ligue, des sélections départementales, du classement régional jeunes et des tableaux.

Invitations

Le club organisateur doit envoyer des invitations, comprenant le nom du club organisateur et de la compétition, la date, le(s) lieu(x), les horaires, les tableaux et les catégories d'âge concernées, le nom du ou des juge(s) arbitre(s), les coordonnées d'un responsable à contacter et un plan d'accès aux salles.

Ces invitations sont à envoyer un mois avant la date de la manche au responsable régional, aux 4 responsables départementaux, au juge arbitre de la manche, au Président de la Ligue et au secrétariat de la Ligue.

Tableaux

La confection du fichier est effectuée par le Codep organisateur, qui peut la déléguer en commun accord au club organisateur. Elle devra respecter l'échéancier suivant :

- vendredi J-9 12 h 00 : retour des réponses des Codep auprès du secrétariat de la Ligue
- vendredi J-9 17 h 00 : envoi de la liste des joueurs au codep (ou club organisateur)
- lundi J-6 17 h 00 : envoi du fichier au juge arbitre qui procède au tirage au sort des tableaux, réalise l'échéancier et établit les convocations.

Le fichier est ensuite communiqué au club organisateur et au secrétariat de la Ligue. Les convocations sont également transmises aux comités départementaux, à charge pour eux de les diffuser à leurs joueurs concernés.

Pour les manches sélectives de doubles (TRJ Doubles 1-2), l'échéancier devra prendre la forme suivante : tous les matchs de doubles puis tous les matchs de mixtes.

Pour la finale régionale jeunes (CBJ), l'échéancier devra prendre la forme suivante :

- le samedi, tous les matchs de simple jusqu'aux demi-finales incluses, puis tous les matchs de mixte jusqu'aux demi-finales incluses (horaires cadres : 10 h 00 / 20 h 00)
- le dimanche, tous les matchs de double jusqu'aux demi-finales incluses, puis toutes les finales de tous les tableaux (horaires cadres : 9 h 00 / 18 h 00)

A partir de la diffusion des convocations, le club organisateur est responsable de la gestion du fichier et ce jusqu'à la fin de la compétition sous l'autorité du juge arbitre : modifications éventuelles après accord du responsable régional et du juge arbitre ; gestion et suivi des forfaits ; accueil, pointage, gestion de la table de marque et enregistrement des résultats le jour de la compétition ; retour du fichier informatique au responsable régional et au secrétariat de la Ligue au plus tard le lundi suivant la compétition à 12 h 00. Pour cela, le club organisateur doit disposer de matériel informatique dont il doit s'assurer du bon fonctionnement (ordinateur, imprimante, cartouches d'encre d'avance, papier...).

La gestion des manches se fera sur le logiciel informatique Badplus, ou sur tout autre logiciel informatique autorisé par la Ligue de Bretagne de Badminton.

Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions aux différentes manches du Trophée Régional Jeunes sont à la charge des Comités Départementaux. Ils leur seront facturés par la Ligue après chaque manche. Ils devront les régler directement au club organisateur, qui en conservera l'entier bénéfice. Les montants des frais d'inscriptions sont les suivants :

TARIFS	POUSSINS	BENJAMINS		MINIMES		CADETS	JUNIORS
		Elite	Espoir	Elite	Espoir		
Simples (par joueur)	2.50 €	4.00 €	2.50 €	4.00 €	4.00 €	4.00 €	4.00 €
Doubles (par joueur et par tableau)	2,00 €	3.00 €		3.00 €		3.00 €	3,00 €

Volants

Les volants plastiques sont fournis par le club organisateur et restent entièrement à sa charge. Les volants plumes sont fournis au début de chaque match par le club organisateur à hauteur de 2 volants par match. Au besoin, un troisième volant peut être sollicité auprès de la table de marque. Au delà, les joueurs devront fournir les volants. La Ligue de Bretagne de Badminton accordera une aide financière au club organisateur pour les volants plumes à l'issue de chaque manche sur présentation d'une facture. Le montant maximal de l'aide est calculé sur les bases suivantes :

	TRJ S 1	TRJ S 2	TRJ S 3	TRJ S 4	TRJ D 1	TRJ D 2	CBS
Nombre de matchs concernés	120	120	120	120	99	99	300
Nombre de volants utilisés (2,5 par match)	300	300	300	300	248	248	750
Aide de la Ligue *	200.00 €	200.00 €	200.00 €	200.00 €	168.00 €	168.00 €	504.00 €

* Nombre de tubes x 16.00 € = coût total en volants. La Ligue en prend en charge la moitié.

Arbitrage

Le club organisateur peut, s'il le souhaite, solliciter des arbitres. Les frais d'arbitrage resteront totalement à sa charge. En cas d'examen d'arbitres organisé par la Ligue, les frais de restauration des arbitres seront à la charge du club organisateur.

Restauration

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs, les officiels et le public une restauration suffisante. Celle-ci devra être présente dans chaque salle, si la compétition se déroule sur plusieurs sites. Les recettes des buvettes resteront entièrement acquises au club organisateur. Si le club souhaite mettre en place pour la buvette un système de réservation, il devra le préciser sur sa lettre d'invitation.

Produits divers

Tous les autres bénéfices liés à des actions (ventes de volants, de matériel, tombola, jeux...) du club organisateur à l'occasion d'une manche du Trophée Régional Jeunes lui resteront entièrement acquis.

Récompenses

Pour les manches qualificatives de simples (TRJ Simples 1-2-3-4) et de doubles (TRJ Doubles 1-2), les vainqueurs et finalistes seront obligatoirement récompensés. Les frais liés à ces récompenses sont à la charge du club organisateur. Les autres joueurs peuvent être également récompensés à l'initiative du club organisateur.

Pour la finale régionale jeunes (CBJ), les vainqueurs, finalistes et demi-finalistes seront obligatoirement récompensés. Les récompenses (trophées, coupes ou médailles) des Champions de Bretagne devront être étiquetées ou gravées afin de porter la mention « Champion de Bretagne » ainsi que la saison sportive et la catégorie d'âge concernées. Ces récompenses sont à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton, qui les fera livrer au club organisateur la semaine précédant la compétition à l'adresse qui aura été préalablement communiquée. Elles pourront être complétées par d'autres récompenses à l'initiative et à la charge du club organisateur. Les autres joueurs peuvent être également récompensés à l'initiative et à la charge du club organisateur.

Presse

La presse locale devra être contactée par le club organisateur.

La presse régionale devra être contactée par la Ligue de Bretagne de Badminton, qui devra lui communiquer une présentation de chaque manche et en diffuser les résultats.

Le club organisateur se tiendra à la disposition des correspondants locaux ou régionaux, qui le contacteront.

B / LES STAGES REGIONAUX JEUNES ELITE

B1 / Organisation générale

La Ligue de Bretagne de Badminton organise chaque saison des stages régionaux jeunes Elite pendant les périodes de vacances scolaires : Eté, Toussaint, Noël, Hiver et Pâques. Ces stages sont encadrés par les salariés de la Ligue et les cadres de l'E. T. R., auxquels peuvent s'ajouter des cadres des clubs ou des comités départementaux en formation continue. Ces stages concernent prioritairement des benjamins, des minimes et des cadets. Des poussins et des juniors peuvent y être ponctuellement sélectionnés.

B2 / Stage de Rentrée

Le stage de rentrée concerne 32 joueurs. Il s'agit d'un stage de masse et de détection. Une présélection est d'abord établie par la Ligue. Le nombre de places restantes est ensuite réparti entre chaque comité départemental, qui établit sa sélection. Les joueurs seront convoqués par la Ligue de Bretagne de Badminton. Les 32 joueurs retenus seront les 32 premiers inscrits parmi les joueurs sélectionnés. Les critères de sélection de ces joueurs sont laissés à l'appréciation des comités départementaux, à condition que les joueurs soient régulièrement licenciés et appartiennent aux catégories d'âge concernées. Chaque comité départemental devra également tenir à disposition de la Ligue un cadre bénévole ou salarié. Sa présence pourra entrer dans la cadre de la formation continue. Faute de cadre départemental, la Ligue recrutera le personnel nécessaire dont la charge financière sera supportée par les comités défailants.

B3 / Stages d'Eté, de Toussaint, de Noël, d'Hiver et de Pâques

Les stages d'Eté, de Toussaint, de Noël, d'Hiver et de Pâques concernent de 20 à 30 joueurs chacun. Il s'agit de stages de perfectionnement, qui sont aussi l'occasion pour l'Equipe Ligue de préparer les compétitions nationales jeunes (Trophées Interrégionaux Jeunes, Trophées Nationaux Jeunes, Championnats de France). Les joueurs sont sélectionnés sur la base des 4 critères suivants :

- le Classement National Permanent par Points
- les résultats au Trophée Régional Jeunes et le Classement Régional Jeunes
- les sélections précédentes aux Stages Régionaux Jeunes Elite
- les participations précédentes aux Compétitions Nationales Jeunes

C / LES COMPETITIONS NATIONALES JEUNES

C1 / Organisation générale

La Ligue de Bretagne de Badminton organise des déplacements de joueurs pour participer aux Compétitions Nationales Jeunes. Ces déplacements se font dans le cadre de l'Equipe Ligue. Ils sont accompagnés par des cadres de la Ligue, de l'E. T. R., des Comités Départementaux, des clubs, parfois dans le cadre de la formation continue, ou de parents. Les cadres peuvent être bénévoles ou salariés. L'organisation et le mode de financement de ces déplacements sont fixés par le comité directeur de la Ligue de Bretagne de Badminton sur proposition de la Commission Régionale Jeunes et de l'Equipe Technique Régionale.

Compétitions	Benj-Min-Cad-Jrs Equipe Ligue
TIJ	Déplacement Codep sur sélection Ligue 40% Ligue 20 % Codep 20% Club 20% Parent
TNJ	Déplacement Ligue 40% Ligue 20 % Codep 20% Club 20% Parent
France	Déplacement Ligue 40% Ligue 20 % Codep 20% Club 20% Parent

C2 / L'Equipe Ligue

L'Equipe Ligue se compose des joueurs sélectionnés par la Commission Régionale Jeunes et l'Equipe Technique Régionale pour participer aux Trophées Nationaux Jeunes. Ils doivent répondre aux critères de sélection de ces compétitions et sont retenus au sein de l'Equipe Ligue sur la base des 4 critères suivants :

- le Classement National Permanent par Points
- les résultats au Trophée Régional Jeunes et le Classement Régional Jeunes
- les sélections précédentes aux Stages Régionaux Jeunes Elite
- les participations précédentes aux Compétitions Nationales Jeunes

Les joueurs peuvent refuser leur participation aux déplacements de l'Equipe Ligue.

C3 / Les Equipes Codep

Les Equipes Codep se composent des joueurs sélectionnés par la Commission Régionale Jeunes et l'Equipe Technique Régionale pour participer aux Trophées Interrégionaux Jeunes. Ils doivent répondre aux critères de sélection de ces compétitions et sont retenus sur la base des 4 critères suivants :

- le Classement National Permanent par Points
- les résultats au Trophée Régional Jeunes et le Classement Régional Jeunes
- les sélections précédentes aux Stages Régionaux Jeunes Elite
- les participations précédentes aux Compétitions Nationales Jeunes

Chaque Codep peut compléter la sélection Ligue par des joueurs de son département, qu'il estime avoir le niveau pour participer à ces compétitions. Les joueurs peuvent refuser leur participation aux déplacements des Equipes Codep.

C4 / Les Trophées Nationaux Jeunes

Les Trophées Nationaux Jeunes comprennent 3 étapes. La Commission Régionale Jeunes et l'Equipe Technique Régionale organisent les déplacements sur les Trophées Nationaux Jeunes sous l'autorité du Comité Directeur de la Ligue.

C5 / Les Trophées Interrégionaux Jeunes

Les Trophées Interrégionaux Jeunes comprennent 3 étapes. Chaque Codep organise le déplacement de sa sélection sur les Trophées Interrégionaux Jeunes. La Ligue mettra à disposition des 4 sélections des cadres techniques sur chacune des étapes pour gérer tout ou partie de la sélection pendant la durée de la compétition : briefings et débriefings collectifs et individuels, coaching, bilan sportif. La gestion de la logistique pendant la totalité du déplacement reste sous la responsabilité des accompagnateurs des codep.

C6 / Le Championnat de France Jeunes

La Ligue organise également le déplacement sur le Championnat de France. Les joueurs de l'Equipe Ligue sont prioritaires dans ces déplacements, mais d'autres joueurs peuvent y participer sur proposition de la Commission Régionale Jeunes et de l'Equipe Technique Régionale. La Ligue inscrit les joueurs sélectionnés et ayant confirmé leur souhait d'y participer auprès de la Fédération Française de Badminton, qui retient les joueurs sur la base du règlement de la compétition. La Commission Régionale Jeunes et l'Equipe Technique Régionale organisent les déplacements sur les Championnats de France Jeunes sous l'autorité du Comité Directeur de la Ligue.

D / LE CHAMPIONNAT DE BRETAGNE INTERCODEP

D1 / Conditions générales

Nature et fonction

Le Championnat de Bretagne Intercodep est une compétition organisée par la Ligue de Bretagne de Badminton qui fait office de phase régionale du Championnat de France des Comités Départementaux Jeunes. Elle attribue le titre de Champion de Bretagne Intercodep et désigne les deux départements, qui participeront à la phase interrégionale du Championnat de France des Comités Départementaux Jeunes. Elle doit donc se dérouler avant la date limite d'inscription pour les phases interrégionale et nationale. La participation des 4 Comités Départementaux y est obligatoire.

Participation

Le Championnat de Bretagne Intercodep est ouvert aux sélections des Comités Départementaux composées de joueurs titulaires d'une licence F. F. BA. compétition pour la saison en cours en règle à la date de la sélection Codep. Cette licence peut être délivrée au sein d'un club affilié à la Ligue de Bretagne de Badminton ou par l'un des 4 codep.

Refus de sélection

Les sélections départementales ne sont pas obligatoires. Un joueur a le droit de la refuser. Mais il ne sera autorisé à participer à aucune autre compétition à ces mêmes dates, sauf convocation au sein d'un Pôle Espoir, d'un Pôle France, d'un Collectif France ou d'une Equipe de France pour participer à un stage ou à une compétition nationale ou internationale. En cas d'infraction à cette règle, il s'expose à une suspension de 2 mois de toute compétition et à une amende de 15 €.

Catégories d'âge

Benjamins : joueurs nés en 1999 et 2000

Minimes : joueurs nés en 1997 et 1998

Cadets : joueurs nés en 1995 et 1996

Surclassement

Le surclassement d'un ou de plusieurs joueurs pourra être accepté. Ce surclassement ne pourra être accepté que sous réserve des autorisations médicales fixées par le règlement médical. Il sera valable pour toutes les rencontres du Championnat de Bretagne Intercodep. Ce surclassement est sans lien avec les autres phases du Championnat de France des Comités Départementaux Jeunes ou avec les autres compétitions régionales jeunes.

Licences

Pour participer au Championnat de Bretagne Intercodep, tout joueur sera tenu de présenter sa licence en règle à la date de la compétition.

Volants

Tous les matchs se jouent en volants plumes, qui sont à la charge des comités départementaux participants.

Tenue vestimentaire

Tout joueur participant au Championnat de Bretagne Intercodep devra porter sur le terrain une tenue conforme au règlement F. F. BA. Le port de tenues de codep est obligatoire.

Matches

Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de 21 points tie break pour tous les tableaux et toutes les catégories d'âge.

Horaires

Cette compétition concernant des jeunes et étant organisée au niveau régional, le début des matchs ne pourra être fixé avant 9 h 00. Il pourra être retardé si le nombre de terrains le permet et si ceci a été précisé dans la demande d'autorisation de tournoi. Les joueurs seront convoqués une demi-heure avant le début des rencontres. La compétition devra se terminer au plus tard à 18 h 00 (fin du dernier match). Le juge arbitre doit veiller au respect de ces horaires.

Règlement

Le règlement général des compétitions de la FFBA s'appliquera pour tous les points non développés dans ce règlement. Le juge arbitre veillera au bon déroulement du tournoi et au respect de ces règlements, du fair-play et de l'éthique sportive.

D2 / Organisation

Attribution de la compétition

L'organisation du Championnat de Bretagne Intercodep est confiée à chaque département en respectant la rotation annuelle suivante : 2011/2012 Finistère ; 2012/2013 Morbihan ; 2013/2014 Ile-et-Vilaine ; 2014/2015 Côtes d'Armor. La Commission Régionale Jeunes en fixe la date à la fin de la saison sportive précédente. Un minimum de 6 terrains sera exigé pour organiser cette compétition.

Juge Arbitrage

Le juge arbitre de la compétition est désigné par la Commission Régionale d'Arbitrage. Il est convoqué par le secrétariat de la Ligue de Bretagne de Badminton. . Un juge arbitre adjoint est obligatoire. Il est intégralement à la charge du club organisateur. Il pourra être stagiaire et être licencié au club organisateur. Son identité et ses coordonnées devront être précisées au moment de la demande d'autorisation de tournoi. Les frais de restauration des juges arbitres

sont entièrement à la charge du club organisateur. L'indemnité et les frais de déplacements du Juge Arbitre titulaire sont à la charge de la Ligue de Bretagne de Badminton.

Demande d'autorisation de tournoi

Une demande d'autorisation de tournoi devra être faite par le club organisateur sur Poona au plus tard trois mois avant la date de la manche. Un numéro d'autorisation sera délivré au club organisateur par la Commission Régionale d'Autorisation des Tournois.

Une copie du présent règlement sera expédiée au club organisateur, qui sera informé des sélections départementales.

Invitations

Le club organisateur doit envoyer des invitations, comprenant le nom du club organisateur et de la compétition, la date, le(s) lieu(x), les horaires, le nom du juge arbitre et de son adjoint, les coordonnées d'un responsable à contacter et un plan d'accès aux salles.

Ces invitations sont à envoyer un mois avant la date de la compétition au responsable régional, aux 4 responsables départementaux, au juge arbitre de la manche, au Président de la Ligue et au secrétariat de la Ligue.

Frais d'inscription

Les frais d'inscriptions d'un montant de 25.00 € par équipe sont réglés par chaque comité départemental au club organisateur. Ils lui restent acquis dans leur intégralité.

Déroulement de la compétition

Le club organisateur est responsable de la gestion de ces tableaux pendant toute la durée de la compétition sous l'autorité du juge arbitre : accueil et pointage, table de marque, enregistrement des résultats et transmission au secrétariat de la Ligue au plus tard 48 heures après la compétition, remise des récompenses...

Arbitrage

Le club organisateur peut, s'il le souhaite, solliciter des arbitres. Les frais d'arbitrage resteront totalement à sa charge.

Restauration

Le club organisateur devra prévoir pour les joueurs, les accompagnateurs, les officiels et le public une restauration suffisante. Celle-ci devra être présente dans chaque salle, si la compétition se déroule sur plusieurs sites. Les recettes des buvettes resteront entièrement acquises au club organisateur.

Produits divers

Tous les autres bénéfices liés à des actions (ventes de volants, de matériel, tombola, jeux...) du clubs organisateur à l'occasion de la compétition lui resteront entièrement acquis.

Récompenses

L'équipe Championne de Bretagne devra être récompensée d'un trophée ou d'une coupe portant la mention « Champion de Bretagne Intercodep » et la saison sportive concernée. Les joueurs et les autres équipes peuvent également être récompensés à la seule initiative du club organisateur. Les frais liés aux récompenses restent à sa charge

Presse

La presse locale devra être contactée par le club organisateur.

La presse régionale devra être contactée par la Ligue de Bretagne de Badminton, qui devra lui communiquer une présentation de chaque manche et en diffuser les résultats.

Le club organisateur se tiendra à la disposition des correspondants locaux ou régionaux, qui le contacteront.

E / LE CHAMPIONNAT REGIONAL JEUNES PAR EQUIPES

La Ligue de Bretagne organise les Championnats de Bretagne Interclubs Jeunes. Les titres décernés seront :

Champion de Bretagne Interclubs Poussins
Champion de Bretagne Interclubs Benjamins
Champion de Bretagne Interclubs Minimes
Champion de Bretagne Interclubs Cadets

E1 / Participation

Chaque Codep qualifie une équipe par catégorie. Celles-ci sont les vainqueurs de la phase départementale. Si cette phase n'a pas lieu, les clubs peuvent s'inscrire librement. La Ligue sélectionnera l'équipe représentant son département ayant la plus grande valeur (voir tableau).

La date de clôture des phases départementales est fixée au 30 avril de chaque saison.

E2 / Format de la compétition.

La finale se disputera sous la forme d'un championnat, chaque équipe rencontrant les autres équipes qualifiées. L'équipe vainqueur du championnat de chaque catégorie d'âge est sacrée Championne de Bretagne.

E3 / Nombre de matchs et composition des équipes

Chaque rencontre se dispute en cinq matchs : un simple-hommes, un simple-dames, un double-hommes, un double-dames et un double mixte.

Un joueur ne peut jouer plus de deux match par rencontre.

Une équipe doit être composée au minimum de 2 filles et 2 garçons et au maximum de 4 garçons et 4 filles. Aucun surclassement ne sera autorisé, les joueurs devant participer au championnat de leur propre catégorie d'âge.

En cas d'équipe incomplète, chaque match non joué sera sanctionné d'un point de pénalité sur le score de la rencontre.

Pour les poussins, les matchs se disputeront sur des terrains sans le couloir du fond et avec des filets tendus à 1.40 m (1.372 au centre).

E4 / Droits d'inscriptions.

Les droits d'inscriptions sont de 15 euros pour les équipes cadettes, minimes et benjamines et de 10 euros pour les équipes poussines

E5 / Volants.

Les matchs des équipes cadettes, minimes et benjamines se jouent en volants plumes à hauteur de 2 par match (un troisième peut être octroyé aux cadets). Les matchs des poussins se jouent en volants plastiques.

E6 / Organisation.

Salle : L'organisateur doit disposer d'un minimum de huit terrains dans une seule ou deux salles proches.

Récompenses : Un trophée, remis en jeu chaque année, sera remis aux équipes championnes de Bretagne, une réplique restera acquise au club, et chaque joueur composant l'équipe en recevra une médaille. Ces récompenses sont à la charge de la Ligue.

Volants : Les 12 tubes de volants plumes et les deux tubes de volants plastiques sont à la charge de l'organisateur.

Goûter : un goûter, à la charge de l'organisateur, doit être organisé après la remise des récompenses pour clôturer cette journée. Des photos d'équipe, à transmettre à la Ligue, seront les bienvenues.

E7 / Annexe

Valeur des équipes.

Pour connaître la valeur des équipes, il suffit d'ajouter l'équivalence en points des classements en simple, double et mixte des deux meilleurs garçons et deux meilleures filles présents.

En cas d'égalité, on se servira de la somme des moyennes en simple des deux meilleurs garçons et des deux meilleures filles présents.

Tableau pour le calcul de la valeur des équipes	
Classement	Points
C4	10
D1	8
D2	6
D3	4
D4	2
NC	1